

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 13150 Numéro SIREN : 820 681 302 Nom ou dénomination : 360BusinessMedia
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/11/2018 sous le numéro de dépôt 114525



20181145252017

DATE DEPOT : 26/11/2018

N° DE DEPOT : 114525

N° GESTION : 2016B13150

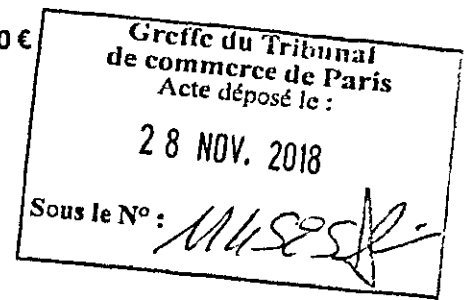
N° SIREN : 820681302

DENOMINATION : 360BusinessMedia

ADRESSE : 4 rue Galvani 75017 Paris

MILLESIME : 2017

360BUSINESSMEDIA
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €
Siège social : 4 Rue GALVANI 75017 PARIS
820 681 302 RCS PARIS



**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 SEPTEMBRE 2018**

Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et de l'article L 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation, le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Pour situer l'activité de notre société, au cours cet exercice, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, s'est élevé à la somme de 294 662 € contre une somme de 26 733 € au cours de l'exercice précédent.

ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La publication du magazine sera réalisée conformément aux prévisions et la diffusion devrait augmenter de façon significative.

ÉVÉNEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EXPOSE SUR LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

- ✓ Le chiffre d'affaires s'est élevé à 294 662 € contre 26 733 € au cours de l'exercice précédent ;
- ✓ Le total des produits d'exploitation s'élève à 495 396 € contre 26 733 € au cours de l'exercice précédent ;
- ✓ Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 582 303 € contre 81 955 € au cours de l'exercice précédent ;

- ✓ Le résultat d'exploitation ressort par une perte de de (86 907) € contre (55 223) € au cours de l'exercice précédent ;
- ✓ Le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort une perte de (88 437) € contre (55 223) € au cours de l'exercice précédent ;

Compte tenu de ces éléments le résultat de l'exercice se solde par une perte de (89 198) € contre (55 223) € au cours de l'exercice précédent ;

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 333 786 €

PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (89 198) € de la manière suivante :

Origine :

- | | |
|--------------------------------|------------|
| ✓ Report à nouveau antérieur : | (55 223) € |
| ✓ Résultat de l'exercice : | (89 198) € |

Affectation :

- | | |
|-----------------------|------------|
| ✓ Au report à nouveau | (89 198) € |
|-----------------------|------------|

Soit un report à nouveau de	(144 421) €
-----------------------------	-------------

Les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la société, qui demeurent donc inférieurs à la moitié du capital social.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre du précédent exercice.

CONTRÔLE DU COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels de votre Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce.

DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Voir annexe

FRISCOM SARL
Représentée par Dominique BUSO
Présidente

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'D' followed by a long horizontal stroke that tapers to a point.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu
(Article D.441-4)

		Articles D. 441 I-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Articles D. 441 I-1° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
		0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	
(A) Tranches de retard de paiement														
Nombre de factures concernées		52						23						0
Montant total des factures concernées H.T.		24 636,40 €	40 505,57 €	57 384,72 €	0,00 €	0,00 €	122 526,69 €	0,00 €	-13 807,00 €	-102 773,00 €	0,00 €	0,00 €	-116 580,00 €	
Pourcentage du montant total des achats H.T. de l'exercice		7,73%	12,71%	18,00%	0,00%	0,00%	38,43%							
Pourcentage du chiffre d'affaires H.T. de l'exercice								0,00%	4,69%	34,88%	0,00%	0,00%	39,56%	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées														
Nombre de factures exclues		5					3							
Montant total des factures exclues							4 935,00 €							22 306,87 €
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article . 443-1 du Code de Commerce)														
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement		Délais contractuels :				Délais légaux : X		Délais contractuels :				Délais légaux : X		

Montant HT des achats 318 808,96 €
 Montant HT des ventes 294 661,66 €

360BUSINESSMEDIA
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €
Siège social : 4 Rue GALVANI 75017 PARIS
820 681 302 RCS PARIS

EXERCICE COMPTABLE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

ET RESOLUTION D'AFFECTATION VOTEE PAR L'ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 SEPTEMBRE 2018

DEUXIÈME RÉOLUTION - AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice s'élevant à **(89 198) €** de la manière suivante :

Origine :

- | | |
|--------------------------------|------------|
| ✓ Report à nouveau antérieur : | (55 223) € |
| ✓ Résultat de l'exercice : | (89 198) € |

Affectation :

- | | |
|-----------------------|------------|
| ✓ Au report à nouveau | (89 198) € |
|-----------------------|------------|

Soit un report à nouveau de (144 421) €

Les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la société, qui demeurent donc inférieurs à la moitié du capital social.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre du précédent exercice.

Cette résolution, mise aux voix, ayant obtenu :

- voix pour : 700
- voix contre :

L'assemblée générale constate, en conséquence, que cette résolution est :

- ☒ adoptée
☐ rejetée

(1)

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : **360BusinessMedia**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**

Adresse de l'entreprise : **4 R. Gaiivani**

75017 PARIS

Durée de l'exercice précédent* **12**

Numéro SIRET* **8 2 0 6 8 1 3 0 2 0 0 0 1 5**

Neant ☐

		Exercice N clos le		Exercice N-1	
		2011 2012		2010 2011	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
AV. LIEU CLASSEMENT IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CA	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	CB	BC		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Autres titres immobilisés	BD	BE	2 000	
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	6 460	
	TOTAL (II)	BJ	BK	8 460	
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	168 757	9 577
	Autres créances (3)	BZ	CA	45 156	3 016
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	104 636	400
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	6 777	48 205
	TOTAL (III)	CJ	CK	325 326	61 158
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	333 786	61 158
Renvois : (1) Dont droit au bail		2 Part à moins d'un an des emprunts financiers		(3) Part à plus d'un an	CR
Cause de réserve de propriété *		Stocks		Créances	

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

Formulaire obligatoire annexé à l'A
et C de l'acte général des États

Designation de l'entreprise 360BusinessMedia

Neant ☐ *

			Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 10. 000.....)		DA	10 000	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC			
	Reserve légale (3)		DD			
	Reserves statutaires ou contractuelles		DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)		DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG			
	Report à nouveau		DH	(55 223)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(89 198)	(55 223)	
	Subventions d'investissement		DJ			
	Provisions réglementées *		DK			
	TOTAL (I)		DL	(134 421)	(45 223)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM			
	Avances conditionnées		DN			
	TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP			
	Provisions pour charges		DQ			
	TOTAL (III)		DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS			
	Autres emprunts obligataires		DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	83 986	34 117	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	39 802	44 932	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	51 250		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	103 006	11 331	
	Dettes fiscales et sociales		DY	43 272	16 002	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ			
	Autres dettes		EA	77 981		
Compte regul	Produits constatés d'avance (4)		EB	68 910		
TOTAL (IV)		EC	468 207	106 381		
Ecart de conversion passif * (V)		ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	333 786	61 158		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959.	IC			
		Ecart de réévaluation libre	ID			
		Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3) Dont reserve spéciale des plus-values à long terme *		EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	403 776	106 381	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EII		34 117	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Designation de l'entreprise : 360BusinessMedia		Exercice N				Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC	
	Production vendue { biens* services*	FD		FE	FF	
		FG	269 417	FIH	25 245	26 733
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	269 417	FK	25 245	26 733
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	200 638
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	
	Autres produits (I) (II)				FQ	96
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	495 396 26 733
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	370 597 18 472
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	782 157
	Salaires et traitements*				FY	90 834 14 629
	Charges sociales (10)				FZ	17 761 3 764
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements*		GA	
			{ - dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)				GE	102 329 44 932
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	582 303 81 955
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(86 907) (55 223)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	29
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	29
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	1 559
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	1 559
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(1 530)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(88 437) (55 223)

Mean ☐

Des explications concernent cette rubrique sont données dans la notice II 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
Informations complémentaires (CICE)	X
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12 2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE****- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires**Informations relatives au CICE**

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 3 914 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 3 914 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	3 914
Total	3 914

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres titres immobilisés			2 000
Prêts, autres immobilisations financières			6 460
TOTAL			8 460
TOTAL GENERAL			8 460

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres titres immobilisés			2 000	2 000
Prêts, autres immobilisations financières			6 460	6 460
TOTAL			8 460	8 460
TOTAL GENERAL			8 460	8 460

Etat des amortissements

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 460		6 460
Autres créances clients	168 757	168 757	
Impôts sur les bénéfices	4 574	4 574	
Taxe sur la valeur ajoutée	17 567	17 567	
Débiteurs divers	23 015	23 015	
Charges constatées d'avance	6 777	6 777	
TOTAL	227 150	220 690	6 460

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	83 986	19 555	64 431	
Fournisseurs et comptes rattachés	103 006	103 006		
Personnel et comptes rattachés	5 915	5 915		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 488	15 488		
Taxe sur la valeur ajoutée	21 870	21 870		
Groupe et associés	39 802	39 802		
Autres dettes	77 981	77 981		
Produits constatés d'avance	68 910	68 910		
TOTAL	416 957	352 526	64 431	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	16 014			

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	13 231
Total	13 231

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 103
Dettes fiscales et sociales	8 899
Autres dettes	1 982
Total	22 984

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 777
Total	6 777
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	68 910
Total	68 910

FIDUCIAIRE DE GESTION ET DE REVISION COMPTABLE

FIGEREC

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 70.700 €

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE A PARIS ÎLE DE FRANCE
SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES - MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE VERSAILLES

SAS 360 BusinessMedia

Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 Euros

Siège social : 4 Rue Galvani

75017 PARIS

RCS : Paris 820 681 302

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

69, rue Carnot - (92300) LEVALLOIS-PERRET

TEL. 01 46 40 05 95 - TÉLÉCOPIE 01 46 40 01 01 - EMAIL bossard@bossard-figerec.fr

RC NANTERRE B 301 028387 - SIRET 301 028387 00043 - A P E 741 C

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux Associés de la société « 360 BusinessMédia »

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « 360 BusinessMédia » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

5. INFORMATIONS RESULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

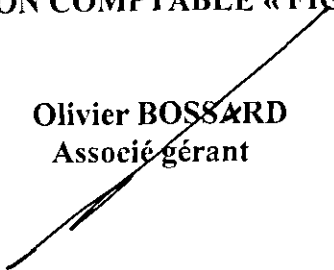
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Levallois-Perret, le 12 septembre 2018

**FIDUCIAIRE DE GESTION ET DE
REVISION COMPTABLE « FIGEREC »**

Olivier BOSSARD
Associé gérant



Désignation de l'entreprise : 360BusinessMedia

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 4 Rue Galvani

75017 PARIS

Durée de l'exercice précédent* 8

Numéro SIRET* 8 2 0 6 8 1 3 0 2 0 0 0 1 5

Néant ☐

		Exercice N clos le, 13 11 2017		N-1 13 11 2016	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (I)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (II)	Autres titres immobilisés	BD	BE	2 000	
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	6 460	
	TOTAL (II)	RJ	BK	8 460	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BY	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	168 757	9 537
	Autres créances (3)	BZ	CA	45 156	3 016
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	104 636	400
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	6 777	48 205
	TOTAL (III)	CJ	CK	325 326	61 158
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	333 786	61 158
	Rensais : (1) Dont don au bud		CP		
	(2) Part à moins d'un an de maturité			(3) Part à plus d'un an	CR
	Classe de réserve de propriété *				
	Stocks				
	Créances				

Formulaires obligatoires Article 53 A
du Code Général des Impôts

Désignation de l'entreprise : 360BusinessMedia

Néant ☐

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)	DA 10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport. ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	
	Report à nouveau	DII	(55 223)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(89 198) (55 223)
	Subventions d'investissement	DJ	
Autres fonds propres	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	(134 421) (45 223)
	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Provisions pour risques et charges	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
	Provisions pour risques	DP	
DETTES (4)	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	83 986 34 117
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	39 802 44 932
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	51 250
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	103 006 11 331
	Dettes fiscales et sociales	DY	43 272 16 002
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Compte régul.	Autres dettes	EA	77 981
	Produits constatés d'avance (4)	EB	68 910
TOTAL (IV)		EC	468 207 106 381
Ecart de conversion passif *		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	333 786 61 158
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
	{ Ecart de réévaluation libre	ID	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	403 776 106 381
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	34 117

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 360BusinessMedia

Neant

Designation de l'entreprise		Exercice N				Total	Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	269 417	FI	25 245	FI	26 733	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	269 417	FK	25 245	FL	26 733		
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	200 638		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	96		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	495 396	26 733
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	370 597	18 472	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	782	157	
	Salaires et traitements*					FY	90 834	14 629	
	Charges sociales (10)					FZ	17 761	3 764	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA			
			- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	102 329	44 932	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	582 303	81 955
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(86 907)	(55 223)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	29		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	29	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 559		
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	1 559	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 530)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(88 437)	(55 223)	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

18 ADPA ITV Informations

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 360BusinessMedia

N°ant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	762		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	762		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(762)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	495 425	26 733	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	584 623	81 955	
5 - BÉNÉFICE DU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(89 198)	(55 223)	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY			
		IG			
	(3) Dont {	HP			
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HI			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	102 090	44 932		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
AMENDES		762			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
Informations complémentaires (CICE)	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 0 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres titres immobilisés			2 000
Prêts, autres immobilisations financières			6 460
TOTAL			8 460
TOTAL GENERAL			8 460

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres titres immobilisés			2 000	2 000
Prêts, autres immobilisations financières			6 460	6 460
TOTAL			8 460	8 460
TOTAL GENERAL			8 460	8 460

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 460		6 460
Autres créances clients	168 757	168 757	
Impôts sur les bénéfices	4 574	4 574	
Taxe sur la valeur ajoutée	17 567	17 567	
Débiteurs divers	23 015	23 015	
Charges constatées d'avance	6 777	6 777	
TOTAL	227 150	220 690	6 460

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes cts crédit à plus de 1 an à l'origine	83 986	19 555	64 431	
Fournisseurs et comptes rattachés	103 006	103 006		
Personnel et comptes rattachés	5 915	5 915		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 488	15 488		
Taxe sur la valeur ajoutée	21 870	21 870		
Groupe et associés	39 802	39 802		
Autres dettes	77 981	77 981		
Produits constatés d'avance	68 910	68 910		
TOTAL	416 957	352 526	64 431	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	16 014			

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	13 231
Total	13 231

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 103
Dettes fiscales et sociales	8 899
Autres dettes	1 982
Total	22 984

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 777
Total	6 777
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	68 910
Total	68 910